

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 14-000307 / 52034827
Givaudan Suisse S.A., 1214 Vernier
Centrale thermique et machines énergétiques
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
6 H
01.07.2013–30.06.2016 (Renouvellement avec modification)
- 14-000311 / 52034827
Givaudan Suisse S.A., 1214 Vernier
Production chimique, purification de produits naturels
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
144 H
01.07.2013–30.06.2016 (Renouvellement)
- 14-000324 / 65659945
NagraID S.A., 2322 Le Crêt-du-Loche
Départements cartes
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
18 H, 15 F
01.11.2013–31.10.2016 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 14-000190 / 69109880
Novelis Switzerland S.A., 3960 Sierre
Fonderie Novelis: département de la maintenance
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
30 H
01.01.2014–31.12.2016 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 14-000168 / 45988470
Marmy Viandes en Gros S.A., 1470 Estavayer-le-Lac
Secteur de production: débitage des carcasses en quartiers
Besoin particulier de consommation
5 H
01.01.2014–31.12.2014 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 14-000166 / 45855944
Hilcona Gourmet S.A., 1350 Orbe
Secteur: production de sandwiches
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
7 H, 68 F
01.01.2014–31.12.2016 (Renouvellement)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 14-000312 / 52034827
Givaudan Suisse S.A., 1214 Vernier
Département maintenance: intervention lors de problème technique
sur les installations de production, infrastructure du site, centrale thermique
et énergétique
Horaire indispensable pour des raisons techniques
5 H
01.07.2013–30.06.2014 (Nouveau permis)
- 14-000340 / 52140037
Naville S.A., 1227 Carouge GE
Services généraux/techniques: intervention lors de problèmes techniques
sur les installations/logistiques du site
Horaire indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.02.2014–30.04.2016 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 14-000189 / 69109880
Novelis Switzerland S.A., 3960 Sierre
Production secteurs/installations: N-LF Q30, N-LC Q23, N-FB LT2
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
88 H
01.01.2014–31.12.2016 (Renouvellement)
- 14-000191 / 69109880
Novelis Switzerland S.A., 3960 Sierre
Secteur de la production: Fonderie
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
40 H
01.01.2014–31.12.2016 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (tél. 031 322 29 48).

11 mars 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail